

NOMINATIONS 2022

La lettre pastorale de Mgr Laurent Le Boulc'h, *Église de Coutances et Avranches aux sources de l'eau vive !*, publiée en septembre 2021, a servi de fil rouge pour le discernement de ces nominations.

Ces nominations visent ainsi à poser des conditions favorables pour que l'Église catholique dans la Manche puisse continuer d'annoncer l'Évangile en préservant l'équilibre des prêtres, en renforçant les collaborations entre eux et avec tous et en maintenant une présence en proximité. Si les missions de curés, d'administrateurs, de coopérateurs ou de vicaires au service des paroisses et des lieux d'accueil demeurent, il est demandé à chaque pasteur de guider les communautés paroissiales dans les transformations annoncées pour les années qui viennent.

Ainsi, par exemple, les curés des paroisses organisées en 'lieux manifestes eucharistiques' seront attentifs à ouvrir leurs communautés paroissiales à celles qui leur sont associées, et les curés des paroisses organisées 'en lieux évangélique de proximité' veilleront à susciter des initiatives locales, sources de liens fraternels.

Que soient remerciés tous ceux qui ont accepté un changement dans leur ministère. Leur disponibilité et leur confiance sont un beau signe d'encouragement. Le diocèse exprime aussi sa reconnaissance aux prêtres africains *fidei donum* qui, en septembre, rejoindront leurs Églises d'origine et à ceux qui sont appelés à vivre un autre ministère dans un autre diocèse. L'Église de Coutances et Avranches leur souhaite un bon et fécond ministère.

Par décision de Mgr Laurent Le Boulc'h, évêque de Coutances et Avranches,
à compter du 1er septembre 2022 :

50 † DIOCÈSE DE COUTANCES ET AVRANCHES
DOYENNÉ **CHERBOURG - HAGUE**



M. l'abbé Marc Vacher est nommé curé des paroisses Saint-Jean-XXIII de Cherbourg-La Glacerie et Sainte-Marie-du-Cotentin d'Equeurdreville-Hainneville, doyen de Cherbourg-Hague.



M. l'abbé Michel Levallois est nommé vicaire des paroisses Saint-Jean-XXIII de Cherbourg-La Glacerie et Sainte-Marie-du-Cotentin d'Equeurdreville-Hainneville. Il est déchargé de sa mission de curé de la paroisse Sainte-Anne de Bricquebec.



M. l'abbé Christophe Férey est nommé curé de la paroisse du Bienheureux-Thomas-Hélye de La Hague.



M. l'abbé Edgar Phaka Kumbu est nommé curé de la paroisse Saint-Clair des Pieux.

50 † DIOCÈSE DE COUTANCES ET AVRANCHES
DOYENNÉ **PAYS DE VALOGNES - VAL-DE-SAIRE**



M. l'abbé Jean Christophe Mache est nommé curé des paroisses Sainte-Thérèse-du-Val-de-Saire de Quettehou et Julie-Postel du Val-de-Saire de Barfleur. Il est déchargé de sa mission de prêtre accompagnateur du service diocésain de l'aumônerie de l'enseignement public.



M. l'abbé Vincent Daniel est nommé curé des paroisses Sainte-Anne de Bricquebec et Notre-Dame-des-Isles de Barneville-Carteret.

50 † DIOCESE DE COUTANCES ET AVRANCHES
DOYENNÉ **MARAIS ET HAVRES**



M. l'abbé Daniel Jamelot est nommé curé des paroisses Saint-Léon de Carentan et Saint-François et Sainte-Claire-d'Assise de Périers, doyen des Marais et Havres. Il demeure délégué épiscopal à la pastorale liturgique et sacramentelle et responsable de la commission diocésaine d'art sacré.



M. l'abbé Louis Ikendje est nommé curé des paroisses Bienheureux-Marcel-Callo de La-Haye-du-Puits, Saint-Benoît-de-Lessay et Saint-Jean-de-Créances.



M. l'abbé Laurent Perrée, tout en étant curé des paroisses Saint-Laud de Saint-Lô et Saint-Jean-Baptiste d'Agneaux, est nommé curé de la paroisse Saint-Jean-Eudes de Saint-Lô.



M. l'abbé Adrien Enault, vicaire des paroisses Saint-Laud de Saint-Lô et Saint-Jean-Baptiste d'Agneaux, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Jean-Eudes de Saint-Lô.



M. l'abbé Florian Frigot, vicaire des paroisses Saint-Laud de Saint-Lô et Saint-Jean-Baptiste d'Agneaux, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Jean-Eudes de Saint-Lô.



M. l'abbé Philippe Léonard est nommé curé de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Marigny



M. l'abbé Edmond Lambert est nommé curé des paroisses Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de Saint-Clair-sur-l'Elle et Sainte-Famille de Daye-Pont-Hebert.



M. l'abbé Thierry Anquetil, vicaire général, est nommé curé de la paroisse Saint-Paul d'Agon, doyen du Coutançais.



M. l'abbé Alain Lemarinel est nommé curé des paroisses Notre-Dame de Coutances, Saint-François-d'Assise de Cerisy-La-Salle, Saint-Jean-Eudes de Saint-Sauveur-Lendelin, recteur de la cathédrale. Il demeure délégué épiscopal pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations.



M. l'abbé Nicolas Courtois est modérateur de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Montmartin-sur-Mer, conformément au canon 517. Il demeure délégué épiscopal à la formation.



M. l'abbé Fabien Le Cam est nommé curé « in-solidum » des paroisses Sainte-Bernadette de Villedieu, Bienheureuse-Sainte-Marthe de Percy, Sainte-Trinité de Gavray-Hambye, doyen du pays de Granville-Villedieu.



M. l'abbé Pascal Langeard est nommé curé modérateur « in-solidum » des paroisses Sainte-Bernadette de Villedieu, Bienheureuse-Sainte-Marthe de Percy, Sainte-Trinité de Gavray-Hambye.



M. l'abbé Régis Rolet, tout en demeurant curé de la paroisse Saint-Clément de Granville, est nommé curé des paroisses Notre-Dame-de-la-Baie de Saint-Pair-sur-Mer, Notre-Dame-de-l'Espérance de Bréhal, Saint-Auguste-Chapdelaine de Sartilly. Il est déchargé de sa mission de doyen du pays de Granville-Villedieu.



M. l'abbé Jean Luc Lefrançois est nommé prêtre coopérateur au service de la paroisse Notre-Dame-de-la-Baie de Saint-Pair-sur-Mer. Il est déchargé de sa mission de curé de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul de Montmartin-sur-Mer.



M. l'abbé Jean Philippe Leprieur est nommé vicaire des paroisses de Notre-Dame-de-la-Baie de Saint-Pair-sur-Mer et de Saint-Auguste-Chapdelaine de Sartilly.



M. l'abbé Guillaume Antoine est nommé recteur de l'église abbatiale de la Lucerne d'Outremer conformément au canon 556, responsable du centre spirituel et culturel de l'abbaye de la Lucerne, au service des paroisses du doyenné. Il demeure coordinateur de la pastorale des jeunes du doyenné de Granville-Villedieu, missionnaire diocésain, aumônier national de la fédération française des petits chanteurs.



M. l'abbé Henri Vallançon est nommé recteur de l'église abbatiale de la Lucerne d'Outremer conformément au canon 556, co-responsable du centre spirituel et culturel de l'abbaye de la Lucerne, au service des paroisses du doyenné. Il demeure professeur au séminaire Saint-Yves de Rennes ainsi qu'à l'Institut Normand de Sciences religieuses.



M. l'abbé Hervé Destrès est nommé exorciste diocésain, aumônier du Centre Hospitalier Avranches-Granville et de la Polyclinique de la Baie à Avranches. Il est déchargé de ses missions de curé de la paroisse Saint-Aubert d'Avranches, doyen de l'Avranchin. Il résidera à Sartilly.



M. l'abbé Francis Marécaille est nommé curé modérateur « in solidum » des paroisses Saint-Aubert d'Avranches et de Saint-Michel de Ducey, doyen de l'Avranchin.



M. l'abbé David Lerouge est nommé curé « in solidum » des paroisses Saint-Aubert d'Avranches et de Saint-Michel de Ducey.



M. l'abbé Pierre Tournerie est nommé administrateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix de Pontorson, au service des paroisses Saint-Aubert d'Avranches et de Saint-Michel de Ducey. Il résidera au presbytère de Ducey.



Don Maurice Franc, en accord avec la communauté Saint Martin, est prolongé pour un an dans la mission de recteur du sanctuaire du Mont-Saint-Michel.



Don Pierre Doat, en accord avec la communauté Saint Martin, est nommé à mi-temps chapelain au sanctuaire du Mont-Saint-Michel. Il poursuit une licence canonique en liturgie à l'Institut Catholique de Paris.

Terminent leur mission dans le diocèse :



M. l'abbé Fulbert Lukanga Ngoma, vicaire des paroisses de Saint-Malo de Valognes, de Saint-Jacques de Montebourg, de Sainte-Marie-Madeleine de Saint-Sauveur-le-Vicomte cesse sa mission de prêtre fidei donum dans le diocèse de Coutances. Il est appelé par son évêque pour une mission dans le diocèse de Boma en République Démocratique du Congo.



M. l'abbé Bruno Tchimbila, curé de la paroisse Sainte-Bernadette de Villedieu-les-Poêles cesse sa mission de prêtre fidei donum dans le diocèse de Coutances. Il est appelé par son évêque pour une mission dans le diocèse de Pointe-Noire en République du Congo.



M. l'abbé Henri Gesmier, prêtre de la mission de France, cesse sa mission d'exorciste du diocèse, ainsi que le service de l'aumônerie de la prison de Coutances. Il est appelé par la mission de France à une nouvelle mission.

Autorisés à prendre leur retraite :



M. l'abbé Robert Mabire est autorisé à prendre sa retraite. Il demeure aumônier du Secours Catholique de la Manche. Il résidera à Saint Vaast-La Hougue.



M. l'abbé Guy Leroux est autorisé à prendre sa retraite. Il résidera à Carentan.



M. l'abbé Jacques Haupais est autorisé à prendre sa retraite. Il résidera à Denneville.



M. l'abbé Hervé Passard est autorisé à prendre sa retraite. Il résidera à Genêts.

M. l'abbé Serge Lemièrre est autorisé à prendre sa retraite. Il résidera à Agon-Coutainville.

D'autres nominations seront publiées ultérieurement.

INFORMATIONS

Sanctuaire du Mont-Saint-Michel et paroisses confiées à la Communauté Saint-Martin

En réponse à l'appel de Monseigneur Laurent Le Boulc'h, évêque de Coutances et Avranches, la communauté saint Martin prendra en charge le sanctuaire du Mont-Saint-Michel à partir du 1er septembre 2022.

Portée par un projet diocésain, l'animation pastorale du sanctuaire continuera de se faire en étroite collaboration avec les Fraternités monastiques de Jérusalem dont la mission demeure à l'abbaye. Elle se vit aussi en synergie avec celle du prieuré du Mont-Saint-Michel à Ardevon, dont le recteur est partie prenante.

Au 1er septembre 2023, la communauté prendra également en charge les paroisses de Notre-Dame-de-la-Paix de Pontorson et de Saint-Jacques de Saint-James.

Centre spirituel et culturel de l'abbaye de la Lucerne :

Dans la dynamique de la lettre pastorale, et particulièrement le passage intitulé : « *L'hospitalité pour des gens de passage dans les lieux sanctuaires et maisons d'accueil* », en accord avec la Fondation de l'abbaye de la Lucerne-d'Outremer, Monseigneur Laurent Le Boulc'h érige à l'abbaye de la Lucerne un centre spirituel et culturel.

Ce centre aura pour mission l'animation de rencontres proposées dans le cadre de la pastorale du doyenné, la promotion d'initiatives et de formations bibliques s'inscrivant dans les perspectives de la lettre encyclique *Laudato Si'*, le développement de propositions spirituelles, l'organisation d'événements culturels dans une perspective d'évangélisation, la promotion de la musique sacrée.